



## Compte rendu du conseil d'administration élargi du mercredi 27 aout 2014

Lieu : salle de la CCVL - Début de séance : 20h15

### Ordre du jour :

- 1. Evolution de l'association et impact financier
- 2. Départ de Guy Dumortier
- 3. Nouveau Secrétaire
- 4. Commission relation producteurs / consommateurs
- 5. Bulletin d'abonnement de la saison hiver
- 6. Questions diverses

**Membres du conseil d'administration présents :** André Berne, Laurence Bordet, Joëlle Brun, Marc Chamarie, Maguy Chaverot, Bernard Claron, Gilles Clavel, Joël Delorme, Monia Fayolle, François Gery, Jean-Claude Jauneau, Danièle Marignier

**Membres invités présents :** Lydie Darrondeau, Annie Journoud et Mario Scarna

**Membres du CA excusés :** Fanny Benitier (pouvoir à Jean Claude), Patrice Jesus, Christophe Levesque, Sylvain Noye et Anne Peyre de Fabrègues

Pour mémoire, chaque adhérent ne peut avoir qu'un seul pouvoir pour une réunion donnée.

13 membres du CA sur 17 sont présents ou représentés : **le CA peut délibérer**. Rappel de l'article 5 des statuts : « La présence de la moitié des membres est nécessaire pour que le CA puisse délibérer valablement ».

Rappel de l'article 5 et l'article 11 des statuts: Lors des CA, « les décisions sont prises à la majorité des 2/3 des voix des membres présents ou représentés ».

Pour ce CA, la majorité des 2/3 est à 9 membres du CA sur 13.

## 1. Evolution de l'association et impact financier

Le diaporama présentant ce point est en annexe de ce compte rendu.

Situation actuelle :

Coût d'un emploi aidé par an : 6000 euros.

Avec une hypothèse de 100 adhésions en moyenne par saison, l'association perçoit chaque année 1000 euros d'adhésion et 6000 euros de commission. Avec 7400 euros de recettes et 8400 euros de dépenses, l'association est déficitaire de 1000 euros par an. Comme elle a 8000 euros de trésorerie, la situation est viable pour 8 ans.

Jean-Claude nous présente un scénario avec un emploi non aidé pour 24H/semaine. Le coût pour l'association serait de 17000 euros par an. Ce ne serait possible qu'avec une augmentation des ressources.

Proposition : augmenter l'adhésion par saison de 1 euros soit 6 euros/saison et passer la commission des producteurs à 10% ce qui revient à doubler l'adhésion et la commission par rapport à leur montant lors de la création de l'association en 2010.

Dans ce scénario, l'association serait encore déficitaire de 5400 euros par an.

Pour atteindre l'équilibre, l'emploi non aidé ne devrait pas excéder 16H/semaine.

Une solution serait d'ajouter un emploi civique pour compléter.

Pour comparaison, Alter conso demande une commission de 15% mais les producteurs ont moins de travail.

Aujourd'hui, les prix des paniers sont comparables aux prix des marchés.

Mario rappelle qu'à la création de l'association, les producteurs avaient été sensibilisés au fait que la commission augmenterait lorsque l'association aurait des frais.

Danièle précise qu'en dépôt vente en magasin, la commission est de 26 à 30%.

Joëlle rappelle que l'intérêt principal des paniers est l'assurance d'un débouché fixe sur 6 mois avec la possibilité de s'organiser pour la production.

Joël trouve le système des paniers intéressant car la distribution se fait le mercredi donc écoulement des produits ramassés en début de semaine.

Annie annonce que ce ne sera pas possible pour elle de passer à 10% de commission. Elle rappelle que son chiffre d'affaires a baissé de 90% cette année.

Un débat a lieu sur l'ouverture des commandes aux non-adhérents avec le risque de voir diminuer le nombre de paniers. Danièle propose que les non-adhérents puissent faire des commandes uniquement par l'intermédiaire d'un adhérent parrain.

## **2. Départ de Guy Dumortier**

Les producteurs de légumes pourront fournir plus de produits pour compenser ce départ.

Concernant le point de vente de Messimy, Guy nous laisse jusqu'à la fin de la saison pour trouver un autre lieu que son exploitation.

Des solutions à Messimy sont à l'étude comme lieu de remplacement.

A défaut, Bernard propose d'accueillir la distribution chez lui à Thurins.

## **3. Nouveau Secrétaire**

Les nouvelles fonctions de Monia à la municipalité de Grézieu la Varenne ne lui permettent plus de tenir le poste de secrétaire. Elle ne se présentera pas à l'élection du bureau lors de la prochaine AG le 22 octobre 2014.

Son remplacement est donc à prévoir. Monia sera disponible pour expliquer le travail du secrétaire à son successeur.

## 4. Commission relation producteurs / consommateurs

Le responsable de cette commission est André et l'animateur est François.

Jean-Claude, Michèle, Anne et Monia en sont les premiers membres sachant que la commission reste ouverte à tous.

1<sup>ère</sup> réunion le mardi 4 novembre à 18H30. Tous les adhérents vont être invités.

La première action sera de mettre en place une grande réunion producteurs / consommateurs.

## 5. Bulletin d'abonnement de la saison hiver

Mise en place d'un panier mixte à 11 euros comportant 7 euros de légumes et 4 euros de fruits frais.

En plus, nous aurons des paniers de légumes à 7 ou 11 euros, des paniers de fruits à 7 ou 11 euros et un panier de fromage à 7 euros.

L'adhésion de la saison hiver reste à 5 euros et les consommateurs auront droit à 4 absences (au lieu de 5 la saison été).

**Ces propositions sont toutes adoptées à l'unanimité des membres du CA présents et représentés.**

Sur le bulletin nous ajoutons la question : Souhaitez-vous participer occasionnellement aux permanences de distribution de paniers ?

Monia prépare la maquette du bulletin d'abonnement et l'envoie aux membres du CA pour validation.

Prévoir l'envoi d'un message en début de saison expliquant de nouveau aux adhérents comment passer une commande via le site internet.

## 6. Questions diverses

Subvention CCVL :

Il reste 300 euros. Proposition : acheter 3 table légères et pliantes : environ 70 euros par table et remplacer les caisses pour la permanence de Messimy en achetant des caisses plus solides et empilables.

**Ces 2 propositions sont adoptées à l'unanimité des membres du CA présents et représentés.**

Distribution : Nous rencontrons un souci lors des distributions : le nombre de produits pris est supérieur au nombre de produits encaissés. A surveiller.

**Prochaine réunion de CA : mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2014 à 20H30**

**Prochaine AG ordinaire : mercredi 22 octobre à 20H30**

**Prochaine réunion relation producteurs / consommateurs : mardi 4 novembre à 18H30**

Clôture de la séance à 22h30.

*Monia Fayolle*  
*Secrétaire*